



Changement de destinataire de pension alimentaire

Par **Chris-cool**, le **23/07/2024** à **15:15**

Bonjour,

Voilà ma question : Mon ex femme me versait une pension alimentaire pour mes jumeaux, aujourd'hui ils sont adultes et poursuivent des études.

Elle souhaite leur verser directement la pension à eux. doit-elle passer par le JAF ?

Mes enfants doivent-ils faire une déclaration d'impôts à part ? Chacun de leur côté ?

Si oui, je perd mes parts supplémentaires au niveau des impôts qui leur permettent aujourd'hui de percevoir une bourse d'étude ?

Comment dois-je faire ? Merci par avance de votre aide.

Par **Marck.ESP**, le **23/07/2024** à **15:35**

Bienvenue sur LegaVox

Je fus concerné et autant que je me souvienne, lorsque la pension est versée directement à l'enfant majeur, le montant de la pension doit être indiqué dans les cases « personne à charge », de votre déclaration.